

**Relevé de délibérations du Conseil de l'UFR SITEC du
vendredi 11 septembre 2026 – 9h30, en visio sur Teams**

Membres présents :

Membres de droit : Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élus : Hélène Aldeano, Cécile Barth-Rabot, Laurent Gallimard, Céline Million, Gérard-Pascal Piau, Didem Koc, Khanh Hung Tran, Arthur Ouvrard, Bruno Serio.
Orlane Bouenda est suppléée par Anissa Chalf. Adam Mecellem est suppléé à Antony Region.

Procurations : Delia Guijarro-Arribas donne procuration à Cécile Barth-Rabot. Pascal Pradeau et Olivier Polit donnent procuration à Céline Million. Badr Eddine Ratni donne procuration à Gérard-Pascal Piau. Maxence Jossou donne procuration à Khanh Hung Tran.

1- Avenant à la convention de partenariat avec Paris 8 relatif au DIU Artec+ - Prolongement du partenariat de formation jusqu'en 2028 : vote

L'avenant proposé au vote en séance de ce jour permettra de réaliser les inscriptions à l'UFR SITEC en 2026-2027 et acte la validité de la convention jusqu'à la fin d'ArTeC, le 31 août 2028.

Vote : 12 pour, 4 abstentions.

Fin de la séance à 10h.